

- VU** les articles L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** les articles L 411-1 et R 411-1 et suivants,
- VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,
- VU** les dégradations commises sur les équipements de loisirs implantés dans l'aire de jeux sise « Espace République » rue des Mines, à Wittenheim, il y a lieu d'entreprendre des travaux de remise en état,
- VU** l'arrêté municipal n° 114/T/2023 du 2 juin 2023 interdisant l'accès au public à l'intérieur de l'aire de jeux située « Espace République » rue des Mines, pour des raisons de sécurité,
- CONSIDERANT** que ces travaux ne seront pas terminés à la date initialement prévue, à savoir le 17 juillet 2023, il y a lieu de prolonger leur durée jusqu'au 31 décembre 2023,

ARRETE

- ARTICLE 1 :** La durée des travaux est prolongée jusqu'au 31 décembre 2023.
- ARTICLE 2 :** Les autres dispositions contenues dans l'arrêté municipal n°114/T/2023 du 2 juin 2023 restent inchangées.
- ARTICLE 3 :** Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.
- ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Wittenheim et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.
- ARTICLE 5 :** Une copie de l'arrêté sera adressée à :
- Madame la Procureure de la République – 21 Ave Robert Schuman – 68100 MULHOUSE
 - Monsieur le Commandant de Police – BP 95 - 68273 WITTENHEIM CEDEX
 - Monsieur le Médecin Chef du SAMU-CH E. MULLER – 20 Ave du Dr. Laennec – 68100 MULHOUSE
 - Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours – 68270 WITTENHEIM
 - M2A – Service PUPA – Z.A. route de Wittelsheim – 68120 RICHWILLER

Wittenheim, le 27 juin 2023



Pour le Maire
La 1^{ère} Adjointe au Maire

Ginette RENCK